



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 13 janvier 2020

N° 1 – D. 13.01.2020

L'an deux mil vingt, le treize janvier à quinze heures et trente minutes, le conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur DECHENAUD David, vice-président formation.

Point à l'ordre du jour :

1. Election du président ou de la présidente du CAC

Considérant que Monsieur LAKHNECH Yassine propose la candidature de Madame BERTONECHE Caroline au poste de présidente du conseil académique ;

Considérant que Madame BERTONECHE Caroline a été invitée à présenter son programme et à répondre aux questions des conseillers ;

Considérant qu'à l'issue de ce débat, il a été procédé au vote ;

Considérant que la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil académique ;

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Nombre de votants	86
Voix favorables	46
Voix défavorables	23
Abstentions	17

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Au regard des votes, Madame BERTONECHE Caroline est élue présidente du conseil académique au premier tour de scrutin à la majorité absolue des membres présents ou représentés du conseil académique.

Publié le : 17/12/2020

Transmis au Rectorat le : 17/12/2020

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 janvier 2020

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE


Pour le Président et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Fanny BLANCHI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.